

## L'actu du jour

### 500 euros pour une gifle

En juin dernier, un professeur de technologie était jugé pour avoir donné une gifle à un élève qui l'avait insulté. La justice a condamné le professeur à payer une amende de 500 euros.



Le professeur de technologie lors de son procès en juin dernier. AFP

Souviens-toi. En janvier dernier, cette affaire avait fait beaucoup de bruit. Un élève avait insulté un enseignant de technologie. Celui-ci avait alors donné une gifle au garçon de 11 ans. Cela avait provoqué la colère des parents de l'élève qui avaient porté plainte. Le procès a eu lieu en juin. Hier, le tribunal a rendu son jugement sur cette affaire.

500 euros : c'est l'amende que devra payer le professeur pour « violences aggravées sur mineur ». Il risquait jusqu'à cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende.

Depuis le début de l'affaire, les enseignants et l'Éducation nationale soutiennent le professeur. Une pétition de soutien avait recueilli 26 000 signatures.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)